

La Flotte *et vous !*



Sporting Club Rhétais Le début d'une aventure !

Le budget de
la commune

Travaux : la réhabilitation
de l'immeuble du couvent

Bel Air :
les nouvelles salles

Sommaire



La Flotte. Bulletin Municipal
Printemps-Été 2019

Directeur de la Publication : Léon GENDRE (Maire)

Secrétaire de Rédaction :
Simon-Pierre BERTHOMÈS (adjoint au Maire)

Mise en page : Asbury

Impression : imprimerie Mingot.

Ont collaboré au Bulletin : Léon Gendre, Simon-Pierre Berthomès, Chantal Dutheil, Michèle Drouin, Jacky Oger, Isabelle Masion-Tivenin, Eric Lem, Dorian Plantecoste, Brigitte Bailly.

Photos : Mairie de La Flotte, Simon-Pierre Berthomès, Elsa Robinel, Anne Chauvet, Isabelle Masion-Tivenin, Sporting Club Réthais, Alain Pavan, Charles Venayre, Les p'tits Mômes, Jacques Péchereau, X.

La Photo de couverture a été réalisée par le S.C.R.

Dépôt légal : Juin 2019

Édition : 3.000 exemplaires.

BULLETIN **MUNICIPAL**
PRINTEMPS/ÉTÉ 2019

Le Budget 2019	P4
Les travaux en cours	P6
La Maladrerie, on touche au but	P8
La reconversion du Couvent : un nouveau défi!	P10
Rencontre avec...	
Marcelle Gourdon	P11
Mylène Boufquinet	P12
Guillaume Dugast	P13
Charles et Milèna Venayre	P14
Des nouvelles du Port	P15
Les écuries du Moulin Moreau	P16
Des nouvelles de l'espace Bel Air	P17
Le Tennis Club Flottais	P21



Le jardin d'enfants	P22
Les P'tits Mômes	P23
La Galerie Sénac de Meilhan	P24
La bibliothèque	P25
Informations Municipales	P26
La Soirée Jeunes	P28
Le repas de l'âge d'or	P29
Les brèves	P30
Etat civil	P31
Sites en scène	P32

MAIRIE DE LA FLOTTE - 25 cours Félix Faure
Tél. 05 46 09 60 13 - Fax 05 46 09 63 32
Horaires d'ouverture du Secrétariat
Lundi : 10h à 12h
Mardi : 10h à 12h et 13h30 à 17h
Mercredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h
Jeudi : 10h à 12h
Vendredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h



Édito



LÉON GENDRE - MAIRE DE LA FLOTTE

La Vie à l'Espace Bel Air

Depuis plus d'une décennie, les associations sportives et culturelles de notre commune ont pris pleinement leur place au complexe de l'Espace Bel Air, avec une large part pour les sports.

- Le rugby à XV, implanté à La Flotte depuis près de 50 ans
- Les arts martiaux, judo, karaté, viet vo dao, dès 2007
- L'ultimate frisbee
- La gymnastique pour la France

Et depuis le 8 janvier de cette année :

- Le yoga, le pilate, le tai-chi chuan, la danse classique, la danse moderne jazz et la danse contemporaine.

Ces 12 associations cohabitent sur le même site dans un esprit sportif et dans l'intérêt de tous les pratiquants.

Côté culturel, la salle « Daniel Rousseau » est le siège de l'harmonie municipale, et elle accueille l'école de musique, la chorale Ré-sonance et les percussionnistes de la Batucada Caixa-ça.

Quant à la salle Ré Espace Jeunes, forte de ses 50 adhérents, c'est une véritable ruche où de nombreuses activités sont organisées toute l'année, sous la responsabilité de 2 encadrants diplômés.

Tout au long de ces 40 dernières années, les élus ont œuvré pour doter notre commune d'équipements modernes et fonctionnels. Ce qui n'était qu'une vaste prairie en 1977, est devenu au fil du temps un complexe de qualité qui comprend également 2 courts de tennis, un skate-park, un city stade et en saison estivale, l'école du cirque d'Ophidie Circus.

Si la commune s'est donnée les moyens pour répondre à la demande des associations, les résultats sont là, avec des succès dans de nombreuses disciplines.

L'équipe des juniors ultimate frisbee a remporté 3 titres de champion de France en 2018

L'équipe de rugby du SCR termine cette année championne régionale dans sa série et reçoit le bouclier du terroir.

Le club de viet vo dao a vu 2 de ses meilleures athlètes féminines sacrées médaille d'or et médaille d'argent lors du championnat de France des 30 et 31 mars 2019.

La société de gymnastique « Pour la France » s'est illustrée et a été primée dans plusieurs concours régionaux.

Pour ce qui concerne le judo et le karaté, les compétitions qui se déroulent au dojo de Bel Air donnent l'occasion d'apprécier la qualité des judokas et des karatékas. Ces derniers sont entraînés par Jacques Djeddi, ceinture noire 6ème dan, qui de plus, officie en qualité de juge international lors de rencontres au plus haut niveau.

La récente construction de 2 salles de 120m² chacune, exclusivement affectée aux activités corporelles et de bien-être, répond à la vocation de notre commune, de mettre à la disposition de notre population des équipements de qualité pour la pratique de leurs activités favorites.

Construire des équipements, même si cela demande beaucoup d'efforts, est à mon sens plus facile qu'animer une association ou entraîner une équipe pour la mener au succès.

Sans les dirigeants, les animateurs et les encadrants de toutes nos associations, rien au complexe de l'Espace Bel Air ne serait possible. Je tiens à les féliciter et à les remercier pour leur engagement aux côtés de tous nos jeunes sportifs, musiciens et artistes.

Votre Maire
Léon Gendre



BUDGET PRIMITIF 2019

LES POINTS CLEFS

Le budget voté pour 2019 s'inscrit dans la continuité des années précédentes et témoigne du chemin parcouru dans la mise en œuvre du plan d'action de la Commune élaboré il y a 5 ans.

Le nouveau quartier de la Maladrerie est désormais bien présent dans notre paysage. La première tranche de logements locatifs a été attribuée l'an passé. Après l'acquisition des derniers terrains, restent à finaliser la construction des derniers logements et l'aménagement de la voirie et des espaces verts.

Toujours dans la perspective d'accroître l'offre locative aux familles, mais également pour préserver le patrimoine bâti flottais, la commune a acquis l'immeuble de la rue Gustave Dechézeaux, mis en vente par la Congrégation des Filles de la Sagesse à son départ de La Flotte. La rénovation est en cours et devrait être achevée début 2020.

Parallèlement, la réhabilitation et l'embellissement des espaces publics et des bâtiments communaux se poursuivent. Sans oublier l'attention toute particulière apportée à l'entretien du groupe scolaire et à la qualité des équipements proposés aux enseignants et aux élèves. Enfin, la construction des salles dédiées aux activités sportives et multi culturelles à l'espace Bel Air est quasiment achevée.

Cette année encore, la Commune concrétisera de nouveaux développements sans accroître le taux des impôts locaux, stable depuis 2009.

UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT LARGEMENT EXCÉDENTAIRE

Le budget de fonctionnement progresse de 10% environ. Le total des frais de gestion, de personnel, des coûts de maintenance et de l'intérêt des emprunts augmente modérément ce qui permet de dégager un solde positif de 2 096 284 €. en hausse de plus de 30% après constitution d'une provision pour dépenses imprévues de 113 000 €.

Cet excédent vient conforter sensiblement les fonds propres de la Commune et contribue de manière significative à l'autofinancement des investissements de l'exercice.

UN BUDGET D'INVESTISSEMENT TOUJOURS LARGEMENT FINANCÉ SUR RESSOURCES PROPRES

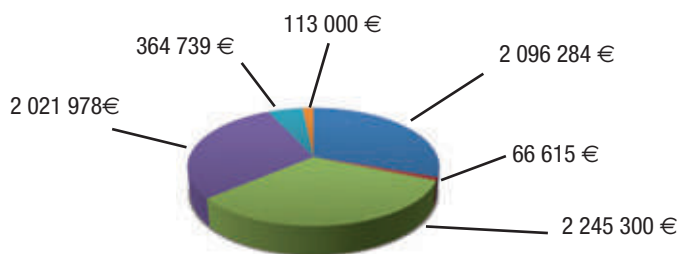
Outre le remboursement des échéances d'emprunts à hauteur de 206 243 €, les dépenses votées représentent près de 5 millions d'Euros de travaux et d'acquisitions.

Plus de 70% concernent l'achat et la réhabilitation de l'immeuble de la rue Dechézeaux ainsi que l'achèvement du quartier de la Maladrerie.

Par ailleurs, une provision de 148 000 € a été individualisée pour faire face à des dépenses imprévues.

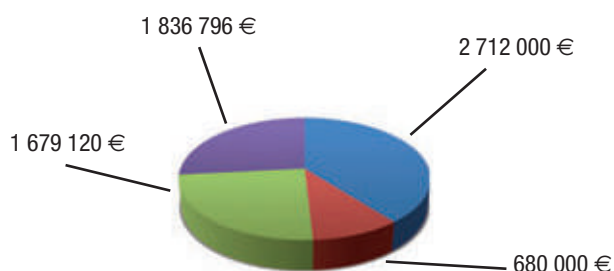
FONCTIONNEMENT

► DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 6 907 916 €



Excédent viré en investissement	2 096 284	30,36%
Frais financiers	66 615	0,96%
Frais de personnel et assimilés	2 245 300	32,50%
Frais de gestion	2 021 978	29,27%
Maintenance et entretien	364 739	5,28%
Provision pour dépenses imprévues	113 000	1,63%
Total	6 907 916	100%

► RECETTES DE FONCTIONNEMENT 6 907 916 €



Impôts	2 712 000	39,26%
Dotations, participations État/ Département	680 000	9,84%
Recettes domaniales/taxes	1 679 120	24,30%
Report résultat 2017	1 836 796	26,59%
Total	6 907 916	100%

Les fonds propres couvrent plus de 63% des besoins, remboursement d'emprunt inclus.

Les ressources d'investissement intègrent, comme pour La Maladrerie, les emprunts « Gaïa » souscrit auprès de la Caisse des Dépôts pour financer le projet de « Dechézeaux ».



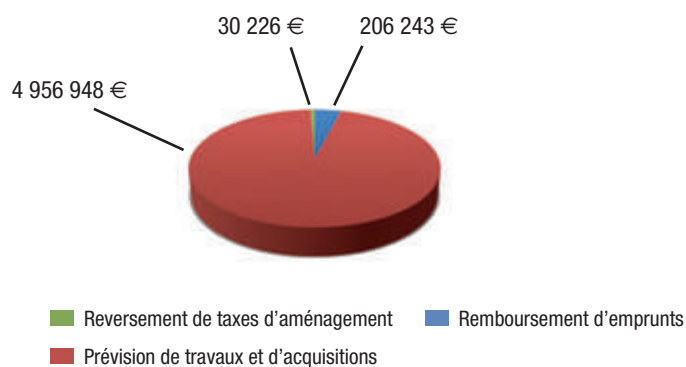
La Maladrerie

TRAVAUX ET ACQUISITIONS : 4 956 948 €

Quartier de la Maladrerie : acquisition de terrains, voirie, espaces verts	1 091 222
Immeuble rue Gustave Dechézeaux : acquisition, travaux de réhabilitation	2 520 000
Voirie communale, espaces publics, espaces verts, électrification	799 539
Acquisition de matériels, véhicules utilitaires, logiciels informatiques	215 314
Salles associatives à Bel Air : travaux de construction, aménagement paysager	64 576
Réfection bâtiments communaux : aménagements, réhabilitation locaux	57 000
Groupe scolaire : toiture, visiophone, restaurant, matériels et équipements divers	60 550
Provision pour dépenses imprévues	148 747

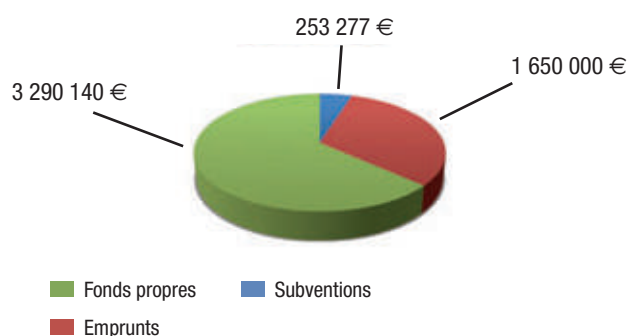
INVESTISSEMENT

► DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 5 193 417 €



Remboursement d'emprunts	206 243	4,0%
Prévision de travaux et d'acquisitions	4 956 948	95,4%
Reversement de taxes d'aménagement	30 226	0,6%
Total	5 193 417	100%

► RECETTES D'INVESTISSEMENT 5 193 417 €



Subventions	253 277	4,9%
Emprunts	1 650 000	31,8%
Fonds propres	3 290 140	63,3%
Total	5 193 417	100%

hors écritures formalisant le transfert du port au Département



L'Adélien (actuelle rue du Château des Mauléons)



Le Parking de la Base Nautique



Le Parking de Bel Air



Le terrain de pétanque

Un point sur **LES TRAVAUX EN COURS**

Les travaux de l'hiver dernier ont permis d'améliorer les infrastructures et l'embellissement de la commune. Ces travaux impliquent des désagréments dans la vie quotidienne, des contraintes de circulation. Que chacun et chacune soient remerciés pour la patience dont ils et elles ont fait preuve.

Cours Félix Faure :

La dernière partie des travaux d'aménagement du Cours Félix Faure consistera en la réfection des canalisations d'eau et en la refonte de l'enrobé de la route longeant le cours côté mer. Durée des travaux : d'octobre à décembre 2019.

L'intersection entre le Cours et la rue du château des Mauléons, appelée communément par les aînés « la côte de l'Adélien » [NDLR. Voir l'explication page 7].

Ce côté de voie étant plutôt destiné à la circulation, il a été décidé d'utiliser un enrobé de type « grenailé », quartz incrusté dans le sol, identique à celui de Rivedoux.

Reste que les deux côtés de voies, une fois tous les travaux achevés, auront sensiblement le même aspect. Avec cette précision apportée par le responsable des travaux (et qui répond à l'interpellation de plusieurs habitants de La Flotte) : la couleur sombre qui apparaît à certains endroits du sol de la rue côté Mairie est un phénomène naturel qui disparaîtra au fil du temps.

Parkings :

L'extension du parking Cocraud à la Base Nautique, y compris les plantations, est achevée. Elle prévoit 49 places supplémentaires, prioritairement affectées aux commerçants du marché.

Le parking des salles associatives de l'espace Bel Air est achevé et l'aménagement de l'espace contigu au skate-board (où se trouvent les dépôts de poubelles) sera terminé à la fin de l'année.

Enfin, le parking de La Maladrerie, y compris les dernières plantations, sera achevé pour cet été.

Divers autres :

Plusieurs trottoirs ont dû et doivent encore être repris à la suite des constructions ou des rénovations.

Enfin, le terrain de boule jouxtant le parking du Clos Biret, réalisé par les adhérents du Club de boule, a été entièrement rénové et il est désormais pimpant neuf.

UN NOM... , UNE RUE...

Quand l'usage demeure : l'Adélion

Beaucoup de rues ont changé de nom au cours du temps. Le Cours, par exemple, qui vient d'être complètement restauré en belle pierre d'Angoulême, s'est d'abord appelé « d'Aulan », du nom du gouverneur de l'île qui au ^{XV}^e siècle, l'avait fait planter d'arbres, puis « de l'Egalité » sous la Révolution et le Directoire, des « Ormes » sous la Restauration, Louis Philippe, Napoléon III et, enfin, « Félix Faure » sous la Troisième République. Pour les Flottais, il n'en reste pas moins, tout simplement : Le Cours.

D'autres ont toujours eu un nom officiel qui coïncidait avec leur nom d'usage. Soit parce que leur fonction était de desservir un bâtiment public, le Marché, l'église, le Temple, dont l'appellation était évidente, soit parce qu'elles correspondaient à un lieu-dit dont le nom d'usage était enregistré au cadastre : le grenouillé, la Sauzaie, la Clavette, Bel Air, ou bien, encore, parce que l'habitude était de les nommer d'un nom bien ancré dans les traditions, comme l'Arnérault ou l'Airmorin (qui autrefois désignaient les « Aires » où Hérault et Morin battaient le blé) et que la Municipalité ne pouvait que confirmer.

Il y a aussi des rues qui ont deux noms : celui qu'on lui a choisi pour rappeler tel ou tel aspect de l'histoire de la Commune ou le souvenir de telle ou telle personnalité - généralement bien accepté - et, dans le même temps, le nom d'usage celui qu'on a toujours employé qui subsiste et parfois prévaut, sans qu'il y ait vraiment concurrence entre les deux.

C'est ainsi qu'une dame, évoquant le passé et sûre d'être comprise, me disait l'autre jour : « Comme vous le savez ma tante Elise habitait sur l'Adélion » désignant ainsi, non la petite venelle qui porte officiellement ce nom aujourd'hui, mais le vaste espace en pente qui mène à l'église et qui porte le nom de « rue du Château des Mauléons » depuis un demi-siècle (après s'être appelée pendant très longtemps auparavant, plus simplement « la rue du Château »).

Le fait que cette « montée de l'Adélion » ait marqué notre langage en dépit d'autres appellations données au même lieu, illustre l'importance pour La Flotte du temps, pas si lointain, où la majorité des habitants du bourg déclaraient comme profession : Cultivateur. C'était, en effet, le lieu collectif où l'on déliait les gerbes avant le battage, lors des moissons.

Nul ne peut encore s'en souvenir vraiment. Mais son nom, incontestablement, a marqué la mémoire collective. Son usage qui persiste en parallèle du nom officiel, est comme une fidélité inconsciente au passé agricole de la commune.

Eric Lem

AU REVOIR JOSÉ

C'est à l'occasion de son départ en retraite que M. le Maire et la municipalité ont organisé, le vendredi 26 avril, une réception en l'honneur de **Monsieur José Gomès**, accompagné de son épouse **Anna** et entouré par les responsables de la société COLAS.

Ce fut une cérémonie empreinte d'émotions au cours de laquelle **José** reçut la médaille de la Commune, gravée à son nom. M. le Maire le nomma « Citoyen d'honneur de La Flotte » et lui remit son diplôme, encadré.

En effet, **José Gomès de Almeida** a « travaillé une vingtaine d'années dans les rues de La Flotte », précise M. le Maire. Il a restauré **près de cinq kilomètres** de rues, de ruelles, de promenades, rues Gustave Dechézeaux, Camille Magué, Gaston Lem, Volcy Fèvre, ruelles de La Fantaisie, de la Sauzaie, promenades de l'Arnéraud à La Clavette pour terminer cours Félix Faure.

M. le Maire lui rend un vibrant hommage en qualifiant **José** de « leader compétent et solide, homme d'une grande humanité, au bon sens et à la lucidité exemplaire, doté d'une grande sensibilité et doué pour les relations publiques ». José écoutait tous les riverains des chantiers pour réduire au maximum, autant que faire se peut, les nuisances des travaux.

José a suivi son père quand celui-ci, en 1974, quitta précipitamment le Portugal pour fuir la dictature de Salazar. Il retrouva son frère qui travaillait à la SACER de Poitiers devenue aujourd'hui COLAS.

« Sous le contrôle de son frère, explique M. le Maire, puis seul, José va découvrir et apprendre toutes les activités de l'entreprise. Il les exerce toutes avec brio et son savoir faire va aller croissant au fil des années. Ouvrier Hautement Qualifié à 20 ans, il devient Chef d'Équipe à 27, puis Chef de Chantier et enfin Cadre Travaux ».

José a exercé ses talents à La Flotte, certes, mais également dans toute la région de la Nouvelle Aquitaine.

Maintenant, fini les grands déplacements professionnels, il va « couler » des jours heureux en compagnie d'**Anna** son épouse, à qui M. le Maire offrit des fleurs. C'est avec son éternel sourire communicatif que **José** prit possession de l'ensemble barbecue motorisé offert par le Conseil Municipal.

La rédaction du Bulletin Municipal souhaite une heureuse et longue retraite à **José** et conservera le souvenir de son regard pétillant.





Le Mail du Moulin de Cocraud

La Maladrerie on touche au but.

Si au début du printemps, douze familles ont pu prendre possession de leurs nouveaux logements « **Chemin de la Pierrailleuse** », ceux de la « **rue du moulin de Cocraud** » attendront septembre.

« **Le mail du Moulin de Cocraud** » prend forme, avec les portes et les volets déjà peints. La voie est encore à réaliser et les végétations à planter.

Durant l'hiver, la commune a pu acquérir les trois dernières parcelles de la Z.A.D. (*Zone d'Aménagement Différé*). De suite, la 4ème et dernière tranche de ce projet a été lancée. En partenariat avec **Habitat 17**, **cinq logements** vont être construits, 2 T3 et 3 T4.

Aussi, la Commune qui a initié depuis 1981 une politique de construction de logements à caractère social en location ou en pleine propriété, peut compter **251 logements sociaux** en location et 42 en accession sociale, soit un total de **293 logements**..



Maison côté rue



La même maison côté cour

UN NOM..., UN QUARTIER...

Quelques hypothèses à propos du lieu-dit : La Maladrerie

Le développement rapide de la partie de la Commune connue depuis toujours sous le nom de : « La Maladrerie », le succès de ses constructions nouvelles, l'attention qui se porte sur l'aménagement de ses rues, suscitent parfois la question :

« Y a-t-il eu dans les temps reculés du moyen âge une « Maladrerie », c'est-à-dire un hôpital pour les lépreux à cet emplacement ? ».

Il est difficile d'y répondre avec certitude. Aucun vestige, aucun document connu ne vient, en effet, soutenir cette hypothèse. Pourtant l'appellation est là, bien nette, fort ancienne, pratiquée d'âge en âge.

S'agirait-il, comme c'est le cas pour d'autres « lieux-dits » ruraux, d'une tradition née, à un moment donné, de la rencontre d'un esprit malicieux avec certains événements de la vie locale pouvant prêter à l'ironie et dont nous aurions perdu la mémoire ? Ou bien, au contraire, de quelque chose de plus précis, lié réellement à cette maladie ramenée d'Orient au moment des croisades, la lèpre, et qui a marqué pour longtemps les esprits ? Comme un chemin par exemple ?

Émile Atgier, dans les notes qu'il a laissées au musée Ernest Cognacq et le Dr Kemmerer situent « La Maladrerie » non pas à La Flotte mais au village du Rouland sur l'actuelle commune du Bois-Plage et plus précisément en face du « Manoir » ou du « Logis » de Millefleurs qui sera au XVII^e siècle la propriété de la famille d'Hastrel puis de Suzanne Cothonneau, mais qui au XIII^e siècle fut construit par Savary de Mauléon, retour de croisade avec St Louis.

« Près de sa campagne, écrit Kemmerer dans son histoire de l'île de Ré, Savary établit une maladrerie. Le chemin qui passe devant Millefleurs porte encore le nom de chemin de la Maladrerie à sept siècles de distance ».

Où les lépreux, destinés à l'établissement hospitalier, fondé à son retour de Terre Sainte, par Savary de Mauléon à l'intérieur des terres, pouvaient-ils, venant du continent, débarquer ? Nous ne le savons pas.

Mais, nous fondant sur le fait que Savary, Seigneur de l'île, avait des liens multiples et bien connus avec les Moines de l'abbaye des Châteliers dont il était le bienfaiteur et qu'il employait souvent à des tâches charitables, nous pouvons, peut-être, émettre l'hypothèse que c'était à La Flotte.

Si nous l'admettons (sous toutes réserves), nous pouvons avancer que ces malades, pris en charge par les moines à l'extérieur du bourg, se rendaient à l'établissement fondé par Savary, en empruntant un chemin qui commençait à la pointe du Couronneau et rejoignait par la campagne celui qu'évoque Kemmerer. Son tracé ressemblait, sans doute, à celui que Baptiste Bernard fait figurer sur la carte ci-dessous.

Ainsi, le lieu-dit « La Maladrerie » à La Flotte ne marquerait-il pas le souvenir d'un hôpital, mais simplement celui d'un lieu de débarquement et d'un chemin.

Éric Lem





Le deuxième étage de l'ancien couvent

La reconversion du Couvent : UN NOUVEAU DÉFI

Depuis le 18 décembre, la Commune est propriétaire de l'immeuble du Couvent situé au coin de la rue de la Châtaigneraie (devenue rue Gustave Dechézeaux) et de la rue de la Prée (actuelle rue Charles Biret).

Sur l'acte notarié, nous apprenons que cet immeuble a été acquis par la congrégation des sœurs de la Sagesse en 1924. Cet immeuble appartenait à Madame Marie Margotteau, veuve Joubert, qui l'avait acheté en 1904.

L'acte précise que cet immeuble comprenait : au rez de chaussée, « une grande pièce servant autrefois d'asile », au premier étage, « une chapelle, une sacristie, deux salles servant autrefois de classes », au deuxième étage : « un dortoir, des dépendances,... ».

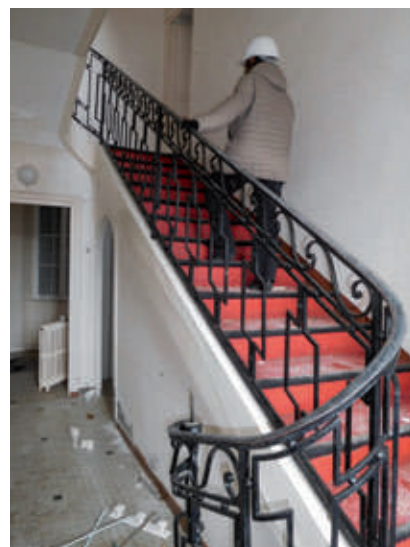
Les recherches se poursuivent et feront l'objet d'une communication au prochain Bulletin Municipal.

A ce jour, après avoir recueilli l'avis technique du C.A.U.E. (*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement*) sur les possibilités de réaménagement de l'immeuble, l'opération consisterait en la réalisation de 4 logements à loyers modérés pour des familles avec de jeunes enfants et d'un commerce d'intérêt général.

L'agence S. Pellereau a été retenue pour assurer la maîtrise d'œuvre.

Afin de faciliter les futurs travaux, les Services Techniques de la Commune ont assuré la démolition des cloisons et œuvres sèches, des menuiseries, et autres maçonneries. Ils ont mis à jour des pierres sur lesquelles les tailleurs de pierres ont gravé leur marque, l'une est un « **D** » et l'autre « **une étoile stylisée** ».

Fin juin, les entreprises investiront l'immeuble.



Le rez de chaussée



L'étoile et le «D» signatures des tailleurs de pierres.

Le Bulletin Municipal poursuit ses rencontres avec les habitants de la commune. Pour ce numéro, nous avons rencontré Madame Marcelle Gourdon, cultivatrice-retraîtée, et, Mylène Bouquinet, Guillaume Duguast et Charles Vénayre, de jeunes actifs.

Rencontre avec... **Marcelle GOURDON** témoin de son temps

Madame Marcelle Gourdon, 92 printemps, nous parle d'un temps que des lecteurs ont certainement connu, et que d'autres regardent comme un témoignage d'une époque où les vies de labeur étaient rudes.

Née en 1927 dans la rue des Sept Chemins, Marcelle Gourdon occupe aujourd'hui la maison de ses grands-parents paternels, rue de l'électricité. Et justement, à propos d'électricité, Marcelle Gourdon nous dit avoir connu l'arrivée progressive de celle-ci dans les habitations. Et de nous citer qu'avant l'électricité, il y avait les lampes à pétrole et, encore avant, les lampes à carbure.

Savez-vous ce qu'est une lampe à carbure ? C'est une lampe avec un réservoir étanche dans lequel est placée une pierre de « carbure de calcium » sur laquelle coule de l'eau entraînant une réaction qui produit de l'acétylène, gaz très inflammable. Si la lumière produite est vive, Marcelle Gourdon précise que « *cette lampe, mal utilisée peut être dangereuse* » et nous relate des accidents suite à des explosions.

Puis vinrent **les lampes à pétrole**, et enfin **l'électricité**, facturée, du reste, au tout début, au nombre d'ampoules utilisées dans la maison.

Marcelle Gourdon nous explique que bien que située à 150 mètres à vol d'oiseau de l'usine qui fabriquait de l'électricité, elle dut attendre 1946 pour pouvoir acheter avec des propriétaires voisins une ligne de desserte électrique.

Mariée en 1947, elle a 3 filles et 1 garçon, 9 petits enfants et 16 arrière petits enfants.

Une vie consacrée à la culture de la vigne et des asperges

Avec son époux, décédé en 2008, Marcelle Gourdon possédait 127 parcelles de terre réparties, d'une surface totale de 10 hectares sur tout le territoire de la Commune. Certaines faisaient tout juste 2 ares, soit 200 m². La situation était similaire chez les autres cultivateurs. Un **remembrement** des terres s'imposait.

Commencé dans les années 1960-1970, et de nous dire d'un air malicieux combien, à l'occasion de cette opération de **remembrement**, « *il fut déjà à l'époque difficile de trouver des compromis acceptables par tous. Tant et si bien que le processus a été « cassé » à deux reprises par le tribunal administratif* ».

Marcelle Gourdon poursuit : « *C'est en 1977, que le jeune Maire fraîchement élu, Léon Gendre, prit le problème à bras le corps. Et après de nombreuses réunions, parfois houleuses, le remembrement communal fut accepté en 1982* ».

Suite à cette opération, ils se retrouvèrent à la tête de 17 parcelles sur 10 ha au lieu des 127 précédemment qui étaient cultivées manuellement avec l'aide de leur boeuf, belle bête imposante, aux grandes cornes.

Sur leurs terres, les époux Gourdon cultivaient de la vigne et des asperges, et pour compléter, ils possédaient quelques vaches dont ils vendaient le lait.

S'ensuit de la part de Marcelle Gourdon une description très précise de la culture et de l'exploitation de la vigne, telles que pratiquées à l'époque.

« *Les vignes, explique Marcelle Gourdon, étaient, la plupart du temps, centenaires au point que plusieurs générations n'ont jamais acheté de nouveaux plans* ».

Le vin produit était du vin rouge issu du cépage Folle noire, cépage rustique caractérisé par son grand pouvoir colorant et extrêmement productif. Toutefois,



Marcelle Gourdon

malgré ce fort rendement, **la Folle noire** est de moins en moins cultivée, remplacée par des cépages désignés par la Cave.

Leur production était au départ livrée à la distillerie Margotteau, située sur l'actuel Place de Verdun et la Maison du Platin (salle de distillation).

Ce n'est qu'au début des années 1950 que la Coopérative de l'Île de Ré fut créée et qu'ils y livrèrent leur vendange.

Pour ce qui est des **asperges**, Marcelle Gourdon nous dit combien leur culture est dure (et dans sa bouche, ce n'est pas peu dire !) et surtout combien elle attire les vols, d'où la diminution progressive de cette culture sur l'Île.

Difficile pour Marcelle Gourdon de freiner ses activités

En 1987, son époux prit sa retraite et cessa son activité agricole. Marcelle a alors intégré la commission agricole extra-municipale mise en place par le Maire, Léon Gendre, avant d'intégrer le Conseil municipal de La Flotte. Elle y siège de 1989 à 1995, et s'occupait de la Commission des Affaires Agricoles.

En parallèle, la Cave coopérative lui demanda de travailler au contrôle de la qualité des asperges durant la saison. Elle assura la réception des asperges de l'Île (les dernières) au sein de la coopérative du Bois-Plage. Ce n'est qu'à l'âge de 72 ans que la retraite sonna pour Marcelle Gourdon...

Que de souvenirs, Marcelle Gourdon a partagés avec nous ! Celui, entre autres, de sa grand-mère lui racontant les chaloupes qui suivaient la petite rivière de Lauzière (raïze de Lauzière) et du Courans pour aller au pied des dunes de l'Ardilliers pour charger les pierres que les hommes prenaient au lieu-dit des Pierrailleuses.

Merci à vous Marcelle Gourdon.

En direct du port de La Flotte...

avec Mylène BOUQUINET

depuis « La Fiancée du Pirate » et le « Bar à Bières - Le Pub des 5 »



Mylène Bouquinet

« **La Fiancée du Pirate** », c'est une adresse bien connue sur le port de La Flotte puisque cette crêperie-pizzeria a ouvert ses portes il y a 33 ans déjà, créée par Christian et Sylvie Delval et Hélène Poitte-Sokolsky.

Tout en conservant la gestion et la direction générale de l'établissement, ils ont souhaité prendre un peu de recul et confié la direction opérationnelle à **Mylène Bouquinet**.

La rédaction du Bulletin Municipal a souhaité rencontrer cette jeune professionnelle qui participe à l'activité économique de la commune.

Mylène Bouquinet, plus connue sous le diminutif de « **Mimi** », vient de Niort où elle obtient son Bac avant d'entamer des études en faculté de Poitiers. Mais très vite, elle comprend qu'elle devra trouver d'autres voies d'épanouissement et après une année passée à enseigner le patinage à Châtellerauld, elle débarque à La Flotte en 2000, d'abord pour y vendre des glaces au « *Quai de la Passion* » (sur le site actuel de l'Atelier de La Martinière), puis, de 2001 à 2004, comme employée à l'Escale, sur le port, puis enfin à « **La Fiancée du Pirate** » jusqu'à aujourd'hui.

Pour Mylène, « **La Fiancée du Pirate** » et le « **Bar à Bières - Le Pub des 5** » sont un peu sa maison, tant elle y apporte son énergie et sa bonne humeur. Elle ne cache pas combien ses débuts furent difficiles, ayant tout à apprendre du métier, mais elle ne voudrait pour rien au monde lâcher ce qu'elle considère comme son « bébé », qu'elle a vu croître et se transformer, endroit où les familles aiment à se retrouver pour partager crêpes, salades, pizza, fruits de mer face au port.

Quant au « **Bar à Bières - Le pub des 5** », dont c'est la troisième saison, c'est un lieu qu'elle s'attache à rendre convivial, en y organisant des animations et en accueillant, toujours avec le sourire, ses clients, ouvert des vacances de février à la mi-novembre, ainsi que pendant les vacances scolaires de fin d'année.

Avec ces deux établissements, Mimi doit coordonner, durant la saison estivale, jusqu'à 22 salariés. Malgré tout, il y a quelques mois, Mimi trouvait du temps pour participer au tournoi de frisbee-ultimate du R.F.O. (le Ré Flying Oysters qui a introduit l'Ultimate Frisbee en Charente-Maritime).

Mylène est bien consciente de la chance qu'elle a de travailler dans un tel cadre, et même si elle cherche dans des contrées lointaines (New York, la Thaïlande, le Maghreb...) le dépaysement pour ses vacances, elle le dit : « *revenir à La Flotte, c'est toujours du bonheur !* »





Guillaume DUGAST à l'entrée de sa poissonnerie

La poissonnerie de la rue du Marché change de mains avec Guillaume DUGAST

Guillaume est issu d'une famille implantée sur l'Île de Ré qu'il connaît depuis toujours, pour y être d'abord venu régulièrement en vacances, puis désormais pour y vivre et y travailler.

Guillaume DUGAST est âgé de 28 ans, il porte en lui l'envie et l'enthousiasme, et se dit très heureux d'avoir pu trouver cette opportunité dans la commune.

Son parcours professionnel comporte plusieurs étapes, ayant cependant toutes un point commun : l'amour de la mer et de toutes ses activités, y compris la pratique du surf.

D'abord vendeur-poissonnier sur le marché Saint Pierre de Saintes durant les congés scolaires, il obtient son BAC et décide de s'accorder une année sabbatique à Cholet où il obtient son Brevet de secouriste en mer au sein d'une école de maîtres-nageurs.

De Cholet, il part en 2011 et jusqu'en 2014 pour le Cap Ferret où il exerce le métier d'Ecailler auprès de celui qui fut plusieurs fois champion de France et en 2018, champion du monde des Ecaillers, Mickaël Lenoir. Guillaume dit que c'est là qu'il a vraiment appris l'art de monter un plateau de fruits de mer, avec de véritables sculptures de crustacés.

Après le Cap Ferret, **Guillaume** rejoint l'« Heure du Marché » à Beaulieu-Puilboreau où on lui confia la responsabilité du rayon poissonnerie. Le propriétaire de ce commerce ayant aussi un banc sur le marché de Rivedoux, il fut alors proposé à Guillaume de venir travailler sur l'Île de Ré pour y vendre des fruits et légumes, avec l'espoir de voir ses responsabilités s'élargir.

Mais un jour **Guillaume** tombe sur l'annonce de la vente par Marie et Donatien de leur boutique de poissonnerie à La Flotte. C'était là une opportunité à ne pas



manquer : il a ouvert le 11 juillet 2018 sa poissonnerie rue du Marché.

Souhaitant proposer la plus grande fraîcheur et le plus grand choix de poissons et crustacés, **Guillaume** part dès 3 heures et demi du matin chercher ses produits à la criée de La Rochelle (la plus proche, mais pas nécessairement celle offrant le plus de choix), des Sables d'Olonne ou de La Cotinière. Et même si ses ventes diminuent sensiblement en hiver, **Guillaume** a à cœur de rester ouvert à l'année, souhaitant ainsi contribuer à la vitalité du village.

Son ressenti au bout de ses premiers mois d'activité à La Flotte ? **Guillaume** se dit très heureux de pouvoir servir tous types de demandes et ça ne manque pas : ainsi cette dame qui réclame 30 crevettes grises ou bien telle autre qui voudrait 10 filets de céteaux... Mais c'est là tout le charme du contact clients qu'il apprécie particulièrement !



La famille Venayre

Rencontre avec de nouveaux arrivants : **Charles, Milèna, et leur fils, Raphaël, 18 mois**

Charles et Milèna, jeune couple trentenaire heureux d'avoir réussi à s'installer à La Flotte, nous ont reçus chez eux.

Charles Venayre est originaire de Fontainebleau en Seine et Marne et **Milèna** de Dinan en Bretagne. Si Paris fut leur lieu de rencontre, aucun des deux ne souhaitait en faire leur point d'attache.

Une attirance pour l'Île de Ré liée à une histoire familiale

Ses parents demeurant à La Flotte et son frère à Rivedoux, **Charles** avait l'habitude de venir souvent sur l'Île de Ré, pour les vacances.

Très jeune, il s'est imprégné de cette atmosphère océane et de cette ambiance très spécifique des bords de mer où l'on a cette bizarre impression d'appartenir à une même communauté de vie, même si chacun a sa propre histoire.

Sans doute ne faut-il pas chercher plus loin comment et pourquoi ce jeune adulte se retrouve aujourd'hui avec femme et enfant à La Flotte.

Une formation d'architecte... pour aboutir à une spécialisation dans les drones

Charles a intégré en 2007 l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine. Puis, après un programme Erasmus [NDLR. *Programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités et grandes écoles européennes et du monde entier*] au sein de l'Université de Kent, il a suivi les cours de l'école d'architecture de Lille dont il est sorti en 2013, architecte diplômé d'Etat.

D'un naturel entreprenant et créatif, il décida de poursuivre une activité plutôt éloignée de sa formation après des recherches sur la cartographie du territoire au moyen de drones.

En 2015, tandis qu'il était engagé comme sapeur-pompier volontaire auprès

du SDIS 77, il fut chargé d'accompagner la création du Groupe Drones et de former les télépilotes.

Puis, il créa en 2016, avec deux autres associés, une société de fabrication de drones, NANO RACING, pour finalement décrocher en 2017 le poste de Directeur Innovation chez SKYDRONE ... à La Rochelle !

Comment a-t-il atterri à La Rochelle ? La société Skydrone était implantée en région parisienne et dirigée par une personne animée, tout comme **Charles**, du secret espoir de venir s'installer en Charente Maritime. Et devinez ce qu'il advint : il ne fut pas très compliqué pour le dirigeant de convaincre **Charles** de le suivre sur le site de Chef de Baie, à La Pallice, comme ses autres collègues parisiens.

Une intégration facile et le plaisir d'avoir trouvé un équilibre entre famille, travail et loisirs

Après avoir travaillé au Québec, en Angleterre, en Chine et à Paris, **Milèna** occupe les fonctions d'Assistante de Direction au sein d'une agence immobilière de La Flotte. En plus de son activité professionnelle, elle organisera à son domicile cet été deux vide-dressing au bénéfice de la lutte contre le cancer du sein.

Avec un enfant, les liens se tissent aisément. Ainsi, c'est par Emilie, sympathique serveuse, elle-même maman d'un petit garçon, que **Milèna** a rencontré Sylvie, assistante maternelle, pour garder Raphaël.

Leurs loisirs, ils les partagent avec leurs amis rétais ou rochelais, appréciant se retrouver aux terrasses, ou bien au « Pub des 5 » chez Mimi, non sans avoir pris un bon café sur le port pour se mettre en jambes le matin avant d'aller travailler.

Bref, une jeune famille qui semble avoir trouvé le chemin du bonheur !

DES NOUVELLES DU PORT



Des pontons neufs attendent les bateaux

Dans les précédents numéros, nous vous informions que dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi NOTRe (*Nouvelle Organisation Territoriale de la République*), le Conseil Départemental prenait la compétence de la gestion du port dans son périmètre administratif maritime depuis le 1^{er} janvier 2018.

Nous vous précisons que la Commune remettait les « clés du port » au Département avec un solde financier excédentaire.

De plus, elle s'est portée acquéreur de l'immeuble du Bureau du Port et du jardin-terrasse de la Barbette. Ainsi, l'immobilier portuaire reste à la Commune.

Les services portuaires du Département ont profité de la saison hivernale pour effectuer d'importants travaux de maintenance : dragage du port et de l'avant port, restauration ou changements des pontons des havres d'échouage.

Le dragage a été réalisé avec le « bateau roto-dévaseur » du Département qui « brasse » la vase pour que les particules soient en suspension et évacuées par la mer au jusant (*à marée descendante*). Ce processus est certes le plus économique, mais il doit se renouveler fréquemment et régulièrement.

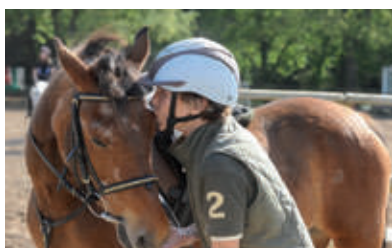
Actuellement, un nouveau règlement portuaire est en cours d'élaboration par le Département avec consultation de la Commune et des trois associations d'usagers du port [ndlr. AUPLF (*Association des Usagers du Port de La Flotte*), CNLF (*Cercle Nautique de La Flotte*) et Flottille en Pertuis].



Travaux sur les attaches des pontons



Le « roto dévaseur » à quai



LES ÉCURIES DU MOULIN MOREAU

Une école française d'équitation dans un site naturel

C'est **Bénédicte LAVAUD**, maîtresse des lieux avec son époux Frédéric, ostéopathe pour les humains et les chevaux, qui nous accueille sur ce site entre terre et mer, situé sur le chemin des Durancières, route de La Noue.

C'est d'abord le cadre naturel et fort bien entretenu qui interpelle lorsque nous accédons à cet espace classé et protégé. Et pour cause : Bénédicte explique que l'activité équestre induit un entretien méticuleux des lieux où évoluent les chevaux, pour faciliter leur motricité et les faire travailler dans un cadre apaisant.

Le terrain est très sablonneux. Il est arrosé, sous des conditions particulières, lorsque le sable est trop sec, pour éviter la poussière.

S'il est manifeste que l'activité de ces écuries - activité considérée comme agricole - constitue un lieu propice à la préservation des espaces naturels et de la biodiversité, elle n'en reste pas moins un moyen de visiter l'Île et de se divertir de manière non polluante, d'entendre au soleil couchant le concert du crapaud calamite et de la grenouille, sans oublier les nombreux oiseaux survolant les lieux !

Que faire au sein de ces écuries ? Une multitude d'activités à destination des personnes de « 3 à 77 ans et au-delà » en famille, entre amis ou collègues.

Les Écuries du Moulin Moreau sont une école d'équitation labellisée par la Fédération Française d'Équitation (FFE). On relèvera qu'avec 700 000 licenciés, la FFE se classe en troisième position derrière les fédérations de football et de tennis et totalise le plus de licenciées féminines.

Les chevaux peuvent passer toute leur vie aux **Écuries du Moulin Moreau**, de la naissance à la retraite.

On peut y pratiquer des balades en forêt et sur la plage, recevoir des leçons d'initiation à la compétition, suivre des ateliers créatifs de baby poney dès l'âge de 3 ans, effectuer des tours de poney, réaliser des stages de découverte ou de perfectionnement, organiser des séminaires, des événements familiaux (anniversaires, fêtes, les enfants peuvent fêter leur anniversaire au Poney-club en invitant leurs amis...), pratiquer des stages d'éthologie ou de tir à l'arc à cheval.

Nombreux sont celles et ceux qui, venus du monde entier tant la notoriété de ces écuries a franchi les frontières, viennent soit s'entraîner, soit confier en pension leurs propres chevaux.

Enfin, et **Bénédicte LAVAUD** n'en est pas peu fière, **les Écuries du Moulin Moreau** viennent, cette année encore, d'être **chargées par le Comité Régional d'Équitation Nouvelle Aquitaine d'organiser différentes compétitions** : au cours du mois de mars, un Concours complet et un Concours de saut d'obstacles, le 20 octobre un autre Concours de saut d'obstacles et le 24 novembre un Concours complet.

Pour en savoir plus sur les Écuries Moreau, n'hésitez pas à vous rendre sur leur site : www.ecuries-moulin-moreau.com





DES NOUVELLES DE L'ESPACE BEL AIR

Sporting Club Rhétais Un bouclier porteur d'avenir



La réception du Joug

Pour les aînés, après un début laborieux, l'année se termine bien. A l'évidence dès lors que l'équipe se retrouve régulièrement au grand complet, les résultats sont là. Quelle joie, Quel bonheur pour les joueurs et leurs dirigeants, ce 8 avril ! Au coup de sifflet final à Châtelleraut, le SCR sort victorieux 26 à 10 face à Oléron.

L'équipe Première du Club remporte le « **Bouclier du Terroir** » et le ramène à la maison de Ré. Elle est **championne territoriale de la première série**.

C'est la 3^e fois que ce bouclier est gagné par l'équipe fanion : une première fois en 4^e série, puis, il y a neuf ans quand elle joue en 3^e série.

Voilà une fin de saison encourageante, « *Ce n'est pas un aboutissement, mais le début d'une nouvelle aventure* » précise fièrement Manu Auach, le président du SCR.

Manu est un président heureux, fier de ses joueurs et confiant pour l'année prochaine. « *Les équipes jeunes des 14, 16 et 18 ans sont d'un bon niveau. D'ailleurs deux joueurs de l'équipe des 18 vont rejoindre l'équipe sénior* » nous explique Manu.

« *Avec une équipe d'entraîneurs renforcée, nous devrions poursuivre cette dynamique* », précise-t-il.

La commune de La Flotte est heureuse d'apporter son soutien au Club. Le mercredi 3 avril dernier, M. le Maire rejoignait le Président, Manu Auach, entourés des jeunes de l'école de rugby, pour réceptionner un équipement indispensable pour l'entraînement : **un joug** flambant neuf.

Ce nouveau matériel va permettre aux premières lignes du SCR de bien s'entraîner, de « bien pousser en mêlée », plus question de reculer.

En attendant la prochaine saison, c'est une nouvelle fois que des équipes d'élites nationales sont venues jouer sur le terrain de La Flotte.

En effet, dans le cadre du « championnat corpo », deux équipes nationales se sont affrontées, ce jeudi 23 mai : la « **Sélection Nationale Pénitentiaire** » rencontrait l'« **Équipe de France de l'Armée de l'Air** » pour le plus grand plaisir des

supporters rétais. L'armée de l'air termine victorieuse 40 à 19.

Au cours de cette rencontre les organisateurs ont proposé au public une tombola au profit de l'association « Merci Noémy » [NDLR. L'association « Merci Noémy » accompagne et soutient les enfants, les adolescents et les jeunes adultes qui combattent leur maladie et avancent avec détermination face à leur handicap].





Danse contemporaine

Les nouvelles salles de l'Espace Bel Air : Planning bien rempli

Avec la création de deux nouvelles salles à l'Espace Bel Air, l'objectif était double : offrir aux associations, déjà présentes sur la commune, un espace adapté aux activités douces et en accueillir de nouvelles.

Ouvertes aux associations depuis janvier, l'objectif est atteint. En effet, déjà présentes à la salle des fêtes de la mairie ou au gymnase de l'école publique, la danse modern-jazz et contemporaine, le yoga, les Pilates et le Tai Chi ont vite trouvé leurs marques dans ces deux très belles salles.

Les pratiquants apprécient ce nouvel espace spacieux, lumineux avec un plancher adapté à leurs pratiques et des placards pour ranger le matériel. Elles sont ouvertes sur un jardin aménagé, dotées de vestiaires et d'un hall d'accueil. Il faut également préciser qu'une des deux salles comprend des miroirs et barres de danse ce qui en fait la seule salle avec ce type d'équipement de toute l'île.

Ainsi, la Commune a été sollicitée par deux nouvelles associations pour venir pratiquer dans ces salles : La danse classique est désormais présente à La Flotte et l'association d'assistantes maternelles « *Les p'tits réthas* » a trouvé un espace confortable pour se réunir afin de permettre aux enfants de faire de la motricité et des ateliers ludiques.

Du lundi au vendredi, les 7 associations pratiquent donc leurs activités avec plusieurs créneaux horaires pour chacune. Les salles accueilleront cet été un stage de danse. Pour toute demande d'utilisation se renseigner à la mairie.



La danse classique



Modern Jazz



Un rangement pour chaque activité



Gymnastique volontaire



Les p'tits réthas



Yoga



Tai Chi Chuan

LE RETOUR D'« OPHIDIE CIRCUS » POUR UNE NOUVELLE SAISON



Qui ne s'est jamais écrié « *Quel cirque !* ». Souvenez vous, nous vous avons présenté « **Ophidie Circus** » et « **Marie La Bohème** », lors du projet pédagogique et ludique de l'école publique dans le Bulletin Municipal Printemps/Été 2014.

Le cirque a libéré le clos de Bel Air en novembre dernier pour prendre ses quartiers d'hiver. Mais, dès le 1^{er} avril 2019, les camions sont revenus, apportant chapiteaux, matériels et agrès. En quelques jours, tout fut « monté » pour recevoir les premiers enfants pour les vacances de printemps.

Et justement, pour mieux connaître l'actualité d'« **Ophidie Circus** », nous nous sommes rendus au Clos Bel Air pour demander le programme.

Outre les scolaires, « **Marie La Bohème** » propose des stages consacrés aux arts du cirque à l'intention du grand public (habitants de l'île et vacanciers). Ces stages durent une semaine, sont étalés sur cinq fois 3 heures et à l'issue de la semaine de stage, les élèves présentent un spectacle toujours apprécié des parents et leurs amis.

Et pour faire plus ample connaissance, **Marie** nous détaille la panoplie des formations qu'elle dispense désormais :

- Éveil Corporel et Travail sur son Imaginaire
- Sol (Acrobaties, Portés acrobatiques)
- Aérien (Trapèzes, Corde espagnole, Tissus, Cerceau aérien)
- Équilibre (Boule d'équilibre, Tonneaux, Fils Autonomes, Rouleau Américain, Échasses, Pédalgos)
- Équilibre - Jonglerie (Diabolos, Cerceaux, Balles, Assiettes Chinoises, Foulards, Massues, Bollas, Hula Hoop)
- Équilibre - Monocycles
- Clown (Travail de jeu d'acteur)

Marie accueille également des artistes en résidence pour le « *rodage* » de leurs spectacles. C'est ainsi qu'elle a reçu récemment des artistes du Centre National des Arts du Cirque de Chalon-sur-Saône et de l'Ecole Supérieure des Arts du Cirque de Bruxelles.

Enfin, toujours à la recherche de synergies créatives, **Marie** a décidé la création de spectacles en liaison avec d'autres associations comme « *Le Radeau de la Méduse* » de Saint Martin.

Ceux-ci rencontrent toujours un franc succès. Ils sont donnés sous le chapiteau de « *La Java des Baleines* » à Saint Clément.

Dites-nous, Marie, ce qui vous guide dans la conduite de votre activité ?

« Quand je vois comme en 2018 que 600 enfants de 4 à 17 ans dont 400 fidèles ont fréquenté l'école « Ophidie Circus », que nous avons pu accueillir 85 enfants à La Flotte pour les seules vacances de Pâques du 8 avril au 3 mai 2019, quand je vois des petits de 4 ans (l'âge minimum pour suivre ces stages) grandir et progresser, prendre de plus en plus d'assurance et de confiance en eux, quand les maîtres me disent que les résultats scolaires s'en ressentent aussi grâce à l'apprentissage de la rigueur et de la persévérance, je ne puis qu'être heureuse des résultats ».

La force de **Marie**, c'est sa passion de son art et sa ferme volonté de transmettre ce savoir. Bien entendu elle n'est pas seule et jusqu'à 7 animateurs peuvent intervenir en périodes de pointe. Les animateurs proviennent du CNAC (Centre National des Arts du Cirque).

Enfin, **Marie** tient à souligner que c'est exclusivement par le biais des frais d'adhésion des stagiaires, et sans aucune subvention d'où qu'elle vienne, qu'elle a réussi à acquérir tout le matériel nécessaire (costumes, matériels, lumières, chapiteaux, caravanes pour saisonnier, bureau d'accueil, tivolis extérieurs, bancs et gradins...) et qu'elle assume les frais de fonctionnement de sa petite entreprise.

« **Ophidie Circus** » et « **Marie La Bohème** », quitteront la Commune pour rejoindre leur quartier d'hiver le 30 novembre 2019.

Mais, durant cette nouvelle saison, Petits et Grands, laissez-vous entraîner par la magie du cirque.



Tennis Club Flottais

C'est en 1978 que les amoureux du tennis ont pris possession des courts, construits par la toute jeune municipalité de Léon Gendre, avec le TCLF - Tennis Club de La Flotte, sous la présidence de Jacques Prud'hon, bien connu dans la commune.

2018 : Les tennis du Clos Biret retrouvent une nouvelle identité : « **TENNIS CLUB FLOTTAIS** ». Une nouvelle association s'est fixée comme objectif de recréer une dynamique de loisir et de compétition, avec le concours de deux jeunes professeurs diplômés d'Etat, Loïc et Paul.

La Commune a passé une convention avec le « **TENNIS CLUB FLOTTAIS** » lui confiant ainsi la gestion et l'animation de cette installation sportive.

Le nouveau club, avec le concours de ces deux professeurs, s'engage à développer une dynamique de loisirs sportifs par :

- la création d'une école de tennis, affiliée à la FFT (Fédération Française de Tennis), et l'organisation de tournoi,
- la programmation annuelle de cours collectifs adultes,
- l'initiation proposée aux écoles et à l'accueil « les p'tits Mômes »,
- la location des courts, stages et cours individuels pour les vacanciers.

Cette année le local sera « rafraîchi » pour assurer un meilleur accueil.

Pour toute information, n'hésitez pas à appeler **Loïc** au **06 72 05 43 18**.



Paul et Loïc, professeurs de Tennis

DU « JARDIN D'ÉVEIL » AU « JARDIN D'ENFANTS »



Brigitte Lalanne, entourée de Sandrine et Myriem



Tout d'abord, il ne faut plus parler du « Jardin d'Eveil » mais d'un « **Jardin d'Enfants** ». En effet, l'Etat qui avait créé à titre expérimental en 2010 les « Jardins d'Eveil » vient de mettre fin à cette appellation. Ce type de structure, axée sur le développement de l'enfant de 2 à 3 ans, prend désormais le nom de « **Jardin d'Enfants** ».

Autre nouveauté, c'est **Brigitte Lalanne** qui a succédé en janvier à Fabienne Dimnet à la direction du « Jardin d'Eveil ». Bien connue des parents et des enfants pour y avoir exercé en tant qu'éducatrice jeunes enfants depuis plusieurs années, cette passation s'est déroulée en toute confiance.

BRIGITTE LALANNE, Responsable du Jardin d'Eveil (Éducatrice de Jeunes Enfants et Conseillère Conjugale et Familiale).

Après avoir exercé au Foyer de l'Enfance, en Multi-Accueil et en Relais Assistantes Maternelles, elle est arrivée à la Flotte en 2006 pour la création de la Classe Passerelle. Elle a suivi sa formation de Conseillère Conjugale et Familiale en parallèle à son activité au « Jardin d'Eveil » de 2015 à 2017.

MYRIAM FAYS, ATSEM :

Elle a exercé en Classe Passerelle en tant qu'ATSEM (*Agent Spécialisé des Écoles Maternelles*), de 2006 à 2011 et a souhaité retrouver de plus petits enfants. Elle travaille depuis 29 ans à l'Ecole Maternelle, auprès des enfants de petite, moyenne ou grande section. Elle intègre en mars l'équipe du « Jardin d'Eveil ».

SANDRINE BOUBEKEUR, Aide éducatrice,

Titulaire du BEP Sanitaire et Social: « Berceuse » pendant 10 ans en crèche « pédagogie-Loczy » à Paris, elle exerce au « Jardin d'Eveil » depuis janvier 2012. Elle prépare le diplôme d'Auxiliaire de Puériculture.

Cette nouvelle équipe souhaite poursuivre le travail déjà engagé, tout en apportant quelques nouveautés

Au « **Jardin d'Enfants** », toute action est jeu, que ce soit du jeu libre ou des ateliers accompagnés par l'adulte. Chaque atelier est ludique, pensé et adapté à l'âge pour que l'enfant puisse faire seul et prenne du plaisir à faire, expérimenter ou manipuler.

L'enfant ayant besoin de repères spatio-temporels, les ateliers sont proposés en fonction des saisons ou des fêtes ou de thèmes choisis (la ferme, les couleurs, la découverte des sens, l'éveil musical, ...)

Un accent privilégié est donné pour les ateliers artistiques, pour le plaisir de laisser des traces, « *le Jeu de peindre est un acte universel, naturel et vital* » dit Arno Stern, pédagogue.

L'équipe travaille à l'écriture du nouveau projet d'établissement, nécessaire à l'agrément PMI et au financement CAF, il sera déposé auprès du Président du Conseil Départemental pour avis.

Il comporte : - un projet social, - un projet éducatif, - un projet pédagogique et - un règlement de fonctionnement (qui a été voté lors de la séance du conseil municipal du 15 mai dernier).

Malheureusement, la Communauté de Communes refuse toujours d'accorder au « **Jardin d'Enfants** » de La Flotte un agrément et ce malgré la grande satisfaction des familles dont les enfants depuis 2011 ont fréquenté cette structure.





L'atelier Hip Hop



L'atelier peinture

Les p'tits Mômes

On ne s'ennuie pas le mercredi !

Pour la deuxième année depuis le retour à la semaine de quatre jours d'école, des ateliers ont eu lieu tous les mercredis, jour sans école, dans le cadre de l'Accueil de Loisirs. Les enfants inscrits préalablement pour l'année, fréquentant ou pas l'Accueil de loisirs, ont pu bénéficier de quatre activités différentes.

Le mercredi matin trois ateliers :

Pour les plus grands, deux ateliers : un atelier sportif avec le Hip Hop, encadré par Tarik Azouagh de l'association « *Collectif Ultimatum* » et un autre artistique avec le peintre Charles.

Avec le Hip Hop, les enfants ont pu exprimer leur énergie sur des musiques contemporaines et urbaines, faire preuve de souplesse et d'esprit créatif pour composer leurs chorégraphies. Une initiation au graffiti, complément à cette culture dite urbaine a également été organisée et très appréciée par les enfants. Cela fait plusieurs années que la commune de La Flotte fait appel à cette association très active de Mireuil, Le Collectif Ultimatum, réunissant différents cours de danse mais aussi des expositions d'art.

Autour de la peinture avec Charles, artiste globe trotter installé à La Flotte depuis quelques mois. Son objectif : « *je n'apprends pas aux enfants à peindre, je leur apprend à aimer peindre* ».

Épris de liberté, Charles a voulu tout au long de l'année permettre aux enfants de s'exprimer librement par la peinture. Une découverte des couleurs et de la nature a été privilégiée, mais aussi des balades dans la commune pour apprendre tout simplement à observer. Cela a donné de belles productions et notamment une grande peinture commune qui sera exposée dans l'école.

Pour les plus jeunes enfants de maternelle, un nouvel atelier a donc été mis en place, il s'agit du yoga avec Eugénie Guellec.

Passionnée par cette activité, elle considère que le yoga est également tout à fait adapté aux plus jeunes. En s'inspirant des animaux, elle apprend aux enfants les différentes postures pour en faire de vrais petits yogi ! Le yoga est une activité très complète qui associe exercices physiques, respiratoires, de concentration et de relaxation.

Pour les sportifs, le rendez-vous était donné le mercredi après-midi avec Alexandre Leray, éducateur sportif diplômé. Très apprécié des enfants, Alexandre a participé aux TAP (*Temps d'Activité Périscolaire*) et poursuit aujourd'hui l'initiation à différents sports, collectifs ou individuels.

En effet, certains enfants aiment faire du sport sans forcément vouloir pratiquer tout au long de l'année le même. Cette activité multisports a donc l'intérêt de faire découvrir et pratiquer plusieurs activités sportives sur l'année. Notre école qui dispose de beaux équipements sportifs se prête tout à fait à cet atelier.



Jonathan pour le Hip Hop



Alexandre pour le Multisport



LA GALERIE SÉNAC DE MEILHAN

Un endroit où l'esprit s'évade, où l'art permet d'oublier le quotidien : c'est la Galerie Sénac de Meilhan sur le Quai du même nom.

C'est Clémence Chabreuil, la dynamique présidente de l'Association « **Peintres et Sculpteurs de l'Île de Ré** », accompagnée de Catherine Le Bouill, vice-présidente, qui nous présente l'ensemble des activités et manifestations de l'association.

L'Association, son rôle et son fonctionnement :

L'association « **Peintres et Sculpteurs de l'Île de Ré** » a été créée le 1er juillet 1986. Son objet consiste à favoriser la diffusion et les échanges culturels en peinture et sculpture, ainsi qu'à promouvoir de jeunes artistes.

Ouverte 7 jours sur 7, de 10h à 13h et de 15h à 19h, de Pâques à la mi-novembre, la galerie accueille plus de 22 000 visiteurs par an. Les expositions changent tous les 15 jours pour permettre d'exposer des peintres et sculpteurs aux styles différents et d'accueillir, au maximum, autant de talents célèbres que de nouvelles pépites. Détecter les nouveaux talents fait aussi partie de l'activité de l'association.

De plus, L'association « **Peintres et Sculpteurs de l'Île de Ré** » a lancé en 2018, en collaboration avec les enseignants de l'école publique et les responsables des EHPAD de Saint Martin de Ré et d'Ars en Ré l'opération «Génération rétaise», regroupant des élèves de CM1 et CM2, et des seniors, sur le thème de la mer.

Quelques exemples de manifestations récentes :

■ En avril dernier, la galerie a accueilli **Rod Stribley**, artiste peintre né à Londres

en 1938 qui, après un détour dans une agence de publicité et un suivi d'études artistiques devint un graphiste de renom à Paris.

Caractérisée par l'horizon des grands voyages, sa peinture lui apporta notoriété au point de se voir confier la réalisation d'affiches pour le compte de la Compagnie Générale Maritime et ses paquebots « *Île de France* », « *Normandie* » et « *France* ».

Installé à La Flotte depuis l'an 2000, il croque les représentations marines (bateaux, phares et scènes de la mer), mais ne dédaigne pas d'immortaliser d'autres symboles comme l'Orient express ou des voitures de collection.



«La maison phare» de Rod Stribley



«La Moisson»



«Le ramassage du Sel à Ars en Ré»

■ L'exposition du 25 mai au 7 juin a été consacrée à **William Barbotin**, un événement majeur, eu égard au parcours unique de ce peintre.

William Barbotin, pseudonyme de Joseph Barbotin, est né à **Ars-en-Ré** le 25 août 1861 et mort à Paris le 12 novembre 1931. Fils d'un marin pêcheur, Il grandit sur l'île et se fit remarquer par le peintre William Bouguereau qui l'invite à « monter à Paris » où il fréquente l'Ecole des Beaux Arts. Peintre, sculpteur et graveur français, collaborateur de la presse libertaire, Barbotin obtint en 1884 le **premier grand prix de Rome en gravure** et partit séjourner deux ans (1885-1886) à la **Villa Médicis**.

A Paris il fréquente les milieux anarchistes, mais il met son talent aux services de la Mairie de Paris, laquelle lui confie la décoration d'un des grands plafonds de l'Hôtel de Ville.

En 1905 il prend la Direction du musée communal d'Ars-en-Ré. Il est ensuite nommé inspecteur de l'Éducation nationale.

Dans le cadre de cette exposition, ont été exposées des œuvres prêtées par un collectionneur privé ainsi que des gravures par la Mairie d'Ars-en-Ré et des pièces maîtresses mises à disposition par le Musée Ernest Cognacq de Saint-Martin.



«Le portrait de William Barbotin» par Braver (gravure - 1903)



BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Certains en sont déjà des habitués, d'autres aimeraient bien la découvrir. Elle est installée dans des locaux que la commune met à sa disposition au 25, Cours Félix Faure (dans l'allée de la mairie).

Accueillis dans un lieu agréable, avec un espace dédié aux petits, vous trouverez : Romans, Romans policiers, Documentaires, Bibliographies, Livres d'art et de voyage, livres régionaux, BD, ...

A l'espace « Secteur Jeunesse », vous disposez d'un vaste choix : Romans, Albums, Livres d'images, BD, ...

La bibliothèque est ouverte à l'année, aux jours et heures suivants :

- **Lundi, Mercredi et Samedi de 10h à 12h, toute l'année,**
- **Vendredi de 10h à 12h en juillet et août,**
- **Jeudi de 16h à 17h30 de septembre à juin.**

LES SERVICES MUNICIPAUX : DISPONIBILITÉ ET PROXIMITÉ

L'ensemble des services municipaux s'efforce de répondre efficacement aux attentes des administrés tout au long de l'année et s'adapte à la fréquentation durant les périodes de vacances scolaires et particulièrement pendant la période estivale.

LES SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques sont composés de 15 agents répartis en trois pôles : bâtiments et logistique, espaces verts, propreté urbaine. Vous les croisez fréquemment au sein de la commune. Chacun est spécialisé dans un domaine mais aussi polyvalent. Les Services techniques mettent en œuvre la politique de la Commune, ils répondent aux demandes de la population, des associations, et collaborent avec les entreprises prestataires de la commune...

Le pôle **Bâtiments et logistique** est en charge de l'entretien des bâtiments, des réparations et des petits travaux et de la mise en place des installations pour les animations. Cette équipe intervient dans les écoles pour des réparations sanitaires, huisseries, peintures. Elle procède aussi à des travaux de maçonnerie, de pose de mobilier et de signalétique.

Le pôle **Espaces verts** regroupe toutes les activités liées à votre environnement : le fleurissement, l'entretien des espaces verts avec la tonte, l'arrosage, la taille et le désherbage. Cette équipe au rythme des saisons, assure l'entretien et le renouvellement des massifs, fauchage, elle gère durablement la politique paysagère pour vous offrir un patrimoine vert de qualité.

Le pôle **Propreté** assure au quotidien le nettoyage des toilettes publiques, le ramassage des déchets sauvages, le vidage des corbeilles de propreté, sans oublier, chaque saison, le nettoyage des places marchés diurnes et nocturnes, des braderies....

Pour cette nouvelle saison, ce sont 3 agents saisonniers, Fabrice, Hubert et Kelly, qui viendront renforcer l'équipe des services techniques.



David Aubin, responsable des Services Techniques entourés de Fabrice (à gauche) et Hubert (à droite), Kelly rejoindra l'équipe plus tard.

LA POLICE MUNICIPALE

Ce service est composé d'une équipe de quatre agents au quotidien, tous Agents de Police Judiciaire Adjoints (article 21 2° du Code de Procédure Pénale), agréés et assermentés par le Préfet et par le Procureur de la République, avec un renfort de deux agents ATPM (Assistant Temporaire de Police Municipale) durant la saison estivale.

Sous l'autorité du Maire, ils assurent des missions de proximité :

- de prévention,
- de surveillance,
- d'assistance,
- de salubrité publique.

Grâce à leur présence sur la voie publique, ils sont garants du bon ordre, de la tranquillité et de la sécurité de la population avec laquelle ils sont constamment en lien.

Vous les verrez donc sur le territoire en patrouille soit à pied, en VTT et en véhicule.

Les policiers municipaux sont chargés d'assurer l'exécution des arrêtés de police du Maire et de constater par procès-verbaux les contraventions.

Cette année, ce sont deux jeunes femmes, Lydie et Charline qui viendront renforcer l'équipe durant la saison

Adresse : Police municipale : Poste : 25 cours Félix Faure

Accueil du public : Journée continue en été 7 h – 19 h

(C'est durant ces heures d'ouvertures qu'il est possible d'acquérir des cartes d'abonnement pour les places de parking)



Lydia et Charline aux côtés de Grégory. Poindron Brigadier Chef

URBANISME

Nous avons remarqué l'intérêt croissant que portent les administrés (résidents principaux et secondaires) aux questions liées à l'urbanisme. L'occasion de recueillir des renseignements et des réponses aux interrogations se réalise souvent au moment des périodes de villégiature. A cet effet, nous vous rappelons que le service de l'urbanisme, géré par Madame Claire Rakotomalala, vous reçoit le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi aux heures d'ouverture de la mairie. Ce service est fermé le mercredi.

Nous vous conseillons vivement d'anticiper et de convenir d'un rendez-vous afin de pouvoir être reçu en toute sérénité.

Madame Claire Rakotomalala est joignable directement au **05.46.09.03.04** ou à l'adresse suivante : **urbanisme@laflotte.fr**

En outre, au cours de permanences mensuelles sur notre commune, Madame Françoise FORGET (architecte conseil du CAUE17) répond à vos questions mais également par mail si vous la sollicitez à l'adresse suivante : **francoise.forget@caue17.fr**.

Depuis un an un certain nombre de propriétaires s'interroge sur les conséquences de la carte PPRN (**Plan de Prévention des Risques Naturels**), applicable depuis le 15 février 2018, sur leur bien immobilier.

Chaque cas nécessite une réflexion bien particulière, aussi Madame Rakotomalala se propose de répondre à vos questions, dans la mesure du possible.

CIMETIERE

La Municipalité a décidé d'acquérir un logiciel dédié à la gestion du cimetière. Il permettra la numérisation du registre des concessions et du plan général avec l'implantation des parcelles.

Un accès au site internet sera accessible via le site de la commune en fin d'année 2019. Au préalable, un travail important de saisie de données est nécessaire. Néanmoins, la transcription

des anciens registres ne permet pas toujours de faire les liaisons entre concession, défunt et ayant-droit ; c'est pourquoi nous demandons aux familles concernées par une concession au cimetière de La Flotte, de **contacter par mail** Mme Valérie ZÉLIE, responsable du cimetière à l'adresse : **communication@laflotte.fr**.

Les éléments suivants sont nécessaires à la mise à jour du fichier :

- L'acte de concession (si vous l'avez en votre possession) que ce soit perpétuel ou trentenaire
- La liste des ayants droits (les enfants, les petits-enfants, les arrières petits-enfants...) avec leur date de naissance, leur adresse, leur téléphone (si vous connaissez).
- Les défunts qui sont dans la concession (car nous n'avons pas toujours l'information) date et lieu de naissance, date et lieu de décès
- Précision sur la concession soit pleine terre ou soit en caveau (nombre de places).



PARCOURS DE CITOYENNETE

RECENSEMENT OBLIGATOIRE

Le recensement obligatoire est une démarche civique essentielle, c'est une étape du "parcours de citoyenneté". Tous les jeunes français et françaises, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

Pièces à produire pour le recensement (sur rendez-vous au 05.46.09.08.70) : carte d'identité du jeune + livret de famille des parents

Attestation de recensement

La Mairie vous remettra alors, une ATTESTATION DE RECENSEMENT qu'il est primordial de conserver précieusement. Cette attestation sera réclamée pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée, ...). Les données issues du recensement vous faciliteront l'inscription d'office sur les listes électorales à l'âge de 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Après avoir été recensé, et jusqu'à l'âge de 25 ans, vous êtes tenu de faire connaître au Bureau du Service National de rattachement (défense.gouv.fr) tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle.

JOURNÉE DE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ - JDC

C'est une autre étape du "parcours de citoyenneté", qui est aussi obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

En fin de journée, un CERTIFICAT DE PARTICIPATION vous sera remis. Il sera lui aussi requis pour l'inscription à la plupart des examens, concours et inscription en études supérieures.

Pour plus d'information, consulter : service-public.fr et défense.gouv.fr



Soirée des Jeunes : Samedi 6 avril 2019

Voilà maintenant dix ans que la « *Commission Jeunesses et Sports* » animée par Olivier Friloux, conseiller délégué, propose aux jeunes de la commune une soirée festive.

Chaque jeune de la commune, âgé de 8 à 11 ans, a reçu une invitation à la soirée tenue, comme à l'accoutumée, dans la salle des fêtes de la mairie le samedi 6 avril dernier, de 20h à 23h.

Plus de 70 jeunes ont répondu présents.

L'animation de la soirée était assurée par l'association « *Energumen Hip-Hop* », chargée de la sonorisation du DJ-Disc Jockey et des propositions de Hip-Hop.

Les jeunes ont pu se mesurer dans des exercices de « *battle* » [NDLR. Confrontation ou Joute entre danseurs, échangeant leurs meilleures figures de danse spontanée, dont l'issue se juge à l'applaudimètre]. Ces exercices peuvent être des simples démonstrations individuelles entraînant, parfois, une danse collective.

D'autre part, des jeunes ont répondu plus précisément à l'invitation en y venant déguisés. Leur imagination vagabonde a donné de beaux résultats.

Jus de fruit, viennoiseries et confiseries leur permettaient de retrouver forces et entrain.

Les sourires de fin de soirée assuraient aux organisateurs (Olivier, Alain, Philippe et Jacky) la réussite de cette proposition festive.





Jean-Claude et Yvonne Boussiron, Noces d'Or



Jean-Claude et Eliete Bernier, Noces d'Orchidée



Joël et Anita Colin, Noces d'Orchidée



Jean et Huguette Ballaire, Noces d'Orchidée



Roger et Jacqueline Touton, Noces d'Orchidée



Robert et Monique Arnault, Noces d'Orchidée

Le repas de l'âge d'or

Le Bulletin Municipal Automne/Hiver 2018 était bouclé lorsque nos aînés étaient invités au Repas de l'Âge d'Or.

En effet c'est le samedi 15 décembre 2018, à la salle de la Base Nautique qu'a eu lieu la réception annuelle des aînés de notre commune. C'est toujours un grand moment de convivialité, organisé par Marie-Thérèse Epaud, adjointe chargée des Affaires Sociales et présidé par Monsieur le Maire.

Ce repas festif, préparé et servi par la Sté Arsonneau, a réuni près de 210 convives. Il était animé par l'orchestre « Rivages » avec son célèbre saxophoniste, Jean Bompont, demeurant à Ars-en-Ré. Le dynamisme des musiciens a accompagné les danseurs qui ont pu s'adonner à leur plaisir.

C'était l'occasion de fêter les anniversaires de mariage : noces d'Or (50 ans de mariage), noces d'Orchidée (55 ans), noces de Diamant (60 ans), noces de Palissandre (65 ans) et noces de Platine (70 ans).



Jean-Michel et Odette Petit, Noces d'Orchidée



Serge et Yvette Bastier, Noces de Diamant



Marcel et Pierrette Bernard, Noces de Palissandre



Maurice et Monique Plateau, Noces de Platine

1919-2019

Au mois d'avril dernier, Lucie Halter a fêté son centième anniversaire, entourée de toute sa famille, dont son fils, François, 80 ans et sa belle fille. Elle demeure seule dans une maison mitoyenne.

Son « secret » est celui du chocolat au lait après ses 25 ans de travail chez « Suchard ». Mais elle nous précise qu'elle appartient à une fratrie de 9 enfants dont trois sont centenaires.





Des incivilités : Les déjections canines

Les maîtres ou maîtresses de chien ont plaisir à promener leurs animaux de compagnie dans les espaces verts ou les bords de mer de notre Commune, classée « *Plus Beaux Villages de France* », « *Villages de pierres & d'eau* », ...

Beaucoup sont très attentifs au comportement de leurs animaux et ont le réflexe de ramasser les déjections à l'aide des poches mises à dispositions sur des bornes ou bien, qu'ils emportent avec eux.

D'autres ne font pas preuve du même civisme, obligeant les promeneurs à regarder systématiquement « où ils mettent les pieds ». De plus, ces incivilités sont sources de pollution, notamment des eaux de baignade.

Chaque année, pour garantir la sécurité sanitaire des baigneurs, la Commune confie à la SAUR le suivi de la qualité des eaux de baignade de la plage de l'Arnérault. Ce dispositif de gestion active vient compléter les analyses de contrôle réglementaire réalisées par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) et celles établies par le Conseil Départemental de la Charente-Maritime dans le cadre d'une enquête environnementale.

Pour la saison 2019, le classement des eaux de baignade, selon la directive européenne n°2006/7/CE, a défini la plage de l'Arnérault comme étant de qualité « Suffisante ».

La gestion active a montré que certains paramètres physiques comme la pluviométrie et les marées peuvent avoir un impact significatif sur la qualité des eaux.

Face à cette situation, la Commune a entrepris d'importants travaux d'aménagement du réseau d'eau pluviale entre 2016 et 2017, limitant les écoulements vers la plage (poste de relevage, bassin de stockage, déplacement d'un exutoire et renforcement du front de mer).

Parmi les autres causes potentielles de pollution mises en évidence figure le cas des déjections canines. Par mesure de prévention, le Maire a publié un arrêté municipal le 19 juillet 2017 (n°017-310) interdisant l'accès de la plage aux chiens durant la saison estivale, entre le 15 juin et le 15 septembre, excepté les chiens guides handicapés et les chiens habilités à faire du sauvetage de vie humaine.

A cet effet, des panneaux d'information du public ont été installés le long de l'avenue de la plage. Le non-respect de l'arrêté expose le contrevenant à une peine d'amende de 35 €. La surveillance de la plage est assurée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 17), la Police Municipale et le Garde des espaces naturels.



Borne du Clos Biret



Borne de la plage

Yves BONNIN nous a quitté

Agent Municipal 2000 - 2019

Une foule nombreuse accompagnait la famille d'Yves Bonnin, à l'église de La Flotte, le mercredi 17 avril 2019, pour ses obsèques.

Né en 1965, il a suivi une scolarité à l'école Sainte Catherine et au collège des Salières à St Martin-de-Ré. C'est en allant au collège qu'il s'est fait renverser par une voiture; les suites de ses blessures l'ont empêché de devenir marin comme son papa.

Yves a suivi un apprentissage chez les Compagnons à Bordeaux. Après avoir travaillé dans plusieurs entreprises, il est entré au service de notre commune le 1er février 2000.

Au cours de son allocution, M. Le Maire a rappelé :

« ... Aujourd'hui, ton départ nous emplit tous de tristesse, ta Famille qui a veillé sur toi jusqu'à ton départ, tes amis des terrasses du port et du SCR du stade de rugby, mais aussi tes collègues des Services Techniques et de tous les



autres services de notre commune. Ils sont tous là, ils ont tenu à t'accompagner jusqu'à ta dernière demeure.

Demain, tu ne seras plus à leurs côtés, et cela va créer un grand vide dans cette équipe qui était ta seconde famille, et qui t'avait adopté avec ta fougue, ton dynamisme débridé, mais aussi avec ton courage et avec ton caractère chaleureux.

Fils de marin, je te souhaite bon vent Yves. Lorsque tu seras là-haut, pense à ta famille à qui je présente mes très sincères condoléances, et pense à nous tous qui allons te regretter. Au revoir Yves. ».

État civil **2019** au 31 mai - La Flotte

NAISSANCES

GREMY Théo	22 janvier
DOUEDARI AREVALO Emma	15 février
CONSTANCIN THIVER Alice	17 février
DE COCK Nina	03 mars
DA SILVA RODRIGUES Leonor	29 avril

MARIAGES

LURIAUD Aurélien et GAGNET Vanessa	13 avril
MENIGAND Frédéric et LANDAT Stéphanie	27 avril
ROUGEAUD Thomas et VASSORD Mélanie	17 mai



DECES

LE QUEN D'ENTREMEUSE Marie-Antoinette	03 janvier
GEORGET Guy	06 janvier
GAUVENET Pierre	13 janvier
NOYER veuve KIEFER Suzanne	15 janvier
GOUMARD veuve CHAUFFOUR Lucette	18 janvier
SUSPERREGUI veuve MERCIER Maria Térésa	9 février
CARTIER Pierre	17 février
GRANGE Jean-Claude	1er mars
LAGORD Jean	6 mars
MORGAND André	28 mars
JODET Robert	5 avril
DUBREUIL Michel	08 avril
DUPONT Maurice	13 avril
BONNIN Yves	13 avril
LECLEF veuve GAUTIER Albane	18 avril
DAVID Paulette	19 avril



La Flotte - Dimanche 11 août 2019
Sur le port



Comed'History



Le meilleur des comédies musicales

*Grease - Cabaret
Notre Dame de Paris
Le Roi Lion - Starmania
Mamma Mia - All That Jazz
Le Roi Soleil - Robin des Bois ...*

21h - 23h : Le meilleur des Comédies musicales par « Y A D'LA JOIE PRODUCTIONS »

23h00 - 23h40 : Feu d'artifice pyromélodique par Jacques COUTURIER Organisation
sur le thème des Comédies Musicales